



UNSA-Infos - Numéro 449 - 1<sup>er</sup> décembre 2008

<http://www.unsa.org/>

## Prud'homales 3 décembre 2008 : Voter et faire voter UNSA

Il ne reste plus que quelques heures avant le scrutin et nous devons tout faire pour convaincre, toutes celles et ceux qui hésitent encore, à voter pour les listes UNSA.

Car rarement élection prud'homale aura été aussi importante.

N'en déplaisent à tous ceux qui voulaient faire de ces prud'homales un scrutin de seconde zone, c'est à partir de ces élections que va se reconstruire le paysage syndical de demain.

C'est avec un certain amusement que l'on peut voir les mêmes qui ne juraient il y a quelques semaines que par les élections d'entreprises, faire leur promotion matin, midi et soir dans les médias. Seules la météo et la « Star Ac » ne nous ont pas infligé leur présence.

Si l'efficacité syndicale se mesurait à l'aune de la présence dans les médias de certains secrétaires généraux de confédérations, nul doute que les salariés français seraient les mieux défendus d'Europe.

Hélas pour eux et tant mieux pour nous, un syndicat ne se vend pas encore comme une lessive et il ne suffit pas d'avoir à sa disposition tous les moyens de communication pour écraser la concurrence.

En ce qui nous concerne, nous devons continuer jusqu'aux derniers moments notre campagne de terrain et arracher les voix une par une.

Nous le savons toutes et tous, une élection se gagne dans les dernières heures. Alors jusqu'au 3 décembre, ne baissons pas la garde et restons mobiliser pour faire gagner l'UNSA.

Bon courage à toutes et à tous et rendez-vous le 3 décembre au soir !

Bien cordialement à vous

Alain Olive

### ***Tout le monde sur le pont***

Toute la semaine dernière, dans toute la France, les syndicats UNSA, les fédérations, les unions départementales, les unions régionales, ont poursuivi et intensifié la campagne électorale ; des équipes de militantes et de militants ont collé, diffusé sur les marchés, y compris le samedi et le dimanche.

De très nombreuses UD ont consacré une journée à la formation de délégués de listes et assesseurs UNSA qui vérifieront la régularité et la sincérité du scrutin le 3 décembre.

L'UD de la Somme s'est réunie le 26 novembre en présence de François Joliclerc pour organiser la dernière ligne droite de la campagne électorale.

L'UD de Vendée a organisé une journée d'action avec Jean Grosset : diffusions devant Michelin, conférence de presse, interview d'un candidat UNSA par la télévision régionale.

L'UR UNSA de Corse a organisé plusieurs collages et tenu une conférence de presse.

La fédération UNSA Transports organise une campagne dans toutes les entreprises où elle existe (aérien, transport urbain, SNCF...).

L'UNSA Fessad diffuse avec ses syndicats dans tous les restaurants d'entreprise.

La fédération Banque Assurances UNSA met en application son slogan : « Vous votez UNSA dans l'entreprise, votez UNSA aux prud'hommes ! ».

Le syndicat UNSA SFR fait campagne pour le vote à l'urne installée dans son entreprise de la Défense.

## Résultats nationaux

	1997		2002	
Inscrits	14 391 406		16 527 113	
Exprimés	4 704 620	32,69%	5 203 584	31,49%
<b>UNSA</b>	<b>33 189</b>	<b>0,71%</b>	<b>260 504</b>	<b>5,01%</b>
CGT	1 564 269	33,25%	1 672 833	32,15%
CFDT	1 203 643	25,58%	1 313 114	25,23%
FO	969 203	20,60%	948 756	18,23%
CFTC	353 103	7,51%	502 553	9,66%
CGC	279 862	5,95%	364 220	7,00%
FSU	0	0,00%	8 110	0,16%
Groupe des 10	14 645	0,31%	78 230	1,50%
Divers	286 544	6,09%	55 841	1,07%

### **Pour l'éligibilité des travailleurs étrangers dans les conseils de prud'hommes**

L'UNSA a signé une lettre ouverte au Premier ministre afin de revendiquer le droit pour les travailleurs étrangers de devenir conseillers prud'hommes. Alors qu'on compte 2 millions de travailleurs étrangers parmi les électeurs aux prochaines prud'homales, il n'y aura aucun étranger parmi les futurs conseillers !

Après avoir constaté qu'il est trop tard pour modifier les règles du scrutin du 3 décembre, les organisations signataires affirment qu'il doit être le dernier à souffrir d'un régime discriminatoire. C'est la raison pour laquelle, les organisations signataires demandent au Premier ministre d'entreprendre, au plus tôt, la réforme du code du Travail afin d'établir dans l'avenir l'égalité des salariés français et étrangers dans le règlement des litiges prud'homaux

L'UNSA, conformément au mandat adopté lors de son congrès de Lille, milite pour que les travailleurs étrangers soient éligibles dans les conseils de prud'hommes.

### **L'UNSA auditionnée sur le travail du dimanche**

Une délégation a été reçue à l'Assemblée Nationale le 26 novembre dernier par Monsieur Eckert, député PS de Meurthe et Moselle sur la proposition de loi visant à définir les dérogations au repos dominical dans les grandes agglomérations, les zones touristiques et les commerces alimentaires.

Cette proposition qui devrait être discutée début de l'année prochaine fera l'objet d'amendements.

Mais d'ores et déjà l'UNSA a rappelé ses positions.

Le dimanche, jour de repos hebdomadaire, doit rester par principe une journée de détente et de loisir. En aucun cas, le dimanche ne doit devenir un jour ouvrable.

Pour l'UNSA, l'ouverture dominicale doit rester fixée à 5 dimanches par an et les exceptions dérogatoires doivent être étroitement encadrées :

- le travail du dimanche doit faire l'objet d'une réglementation précise par exception au droit commun et négociée au niveau de la branche ou du territoire,
- bien évidemment, les heures effectuées le dimanche doivent être majorées et donner lieu à repos compensateur,
- la base du volontariat doit être la règle.

D'un point de vue économique, pour l'UNSA la contribution éventuellement positive en matière de création d'emploi serait limitée par des effets négatifs importants. D'une part, le texte en discussion laisse apparaître la "valorisation" des grands pôles de distribution, ce qui va à l'encontre de la nécessaire concurrence dans la grande distribution et, d'autre part, l'ouverture dominicale pourrait doper les transports automobiles et... la pollution et sacrifier ainsi les objectifs du Grenelle de l'environnement.

## ***Journée nationale d'action dans l'éducation le 10 décembre***

Un ensemble d'organisations de l'éducation, réunissant les principales organisations syndicales (dont l'UNSA Éducation), des lycéens et des parents d'élèves, a décidé d'organiser une journée de manifestations partout en France le mercredi 10 décembre, sans appel à la grève, contre les mesures éducatives du gouvernement. Des rassemblements et des manifestations auront lieu dans de nombreuses villes de France.

<http://www.unsa-education.org/>

## ***Les chefs d'État et de gouvernement doivent approuver***

### ***le plan de relance dévoilé par la Commission***

L'UNSA accueille favorablement le plan de relance annoncé par la Commission européenne le 26 novembre dernier.

Ce plan prévoit des mesures budgétaires coordonnées d'un montant de 200 milliards d'euros dont 170 à la charge des États membres et 30 de l'Union européenne. Une approche coordonnée est indispensable pour générer des effets multiplicateurs et éviter les problèmes pouvant résulter d'une démarche en ordre dispersé. Ce plan s'appuie sur des mesures à court terme pour stimuler la demande, préserver l'emploi et contribuer à rétablir la confiance, ainsi que sur des investissements afin de soutenir la croissance et assurer une prospérité durable qui ne feront sentir leurs effets qu'à moyen et long terme. Ces derniers doivent favoriser l'éducation et la formation/reconversion, développer les efforts en matière d'infrastructures et d'efficacité énergétique afin de préserver l'emploi dans l'industrie et de permettre d'économiser de l'énergie et d'en accroître l'efficacité, jetant ainsi les bases d'un développement durable. Mais la priorité absolue reste la protection des citoyens européens contre les conséquences dramatiques de la crise financière. Travailleurs, ménages ou entrepreneurs, sont en effet les premiers à souffrir de la situation. La Commission propose donc de mobiliser les fonds européens.

L'UNSA demande à la Présidence française de l'Union européenne d'agir afin que ce plan soit approuvé par les chefs d'État et de gouvernement lors du prochain Conseil européen des 11 et 12 décembre et que ceux-ci affichent leur détermination à coordonner étroitement leurs efforts. Il est essentiel que l'Europe joue collectif et montre clairement sa volonté de prendre des mesures décisives pour soutenir l'économie réelle comme elle l'a fait pour les marchés financiers. Ce sont l'emploi et le bien-être des citoyens européens qui sont en jeu et une certaine idée de l'Europe. Aussi, la solidarité et la justice sociale doivent guider l'action.

L'UNSA, avec la CES, souligne l'importance dans ces moments difficiles de favoriser le dialogue social et la participation des partenaires sociaux. Dans cet esprit, l'UNSA appuie la demande de la CES de réunir un sommet social tripartite exceptionnel avant le Conseil européen.

Voir, écouter les émissions de l'UNSA : <http://www.unsa.org/?-Media-.html>

S'abonner gratuitement aux publications électroniques de l'UNSA

UNSA-Infos  
Bulletin UNSA Retraités - Infosite

<http://www.unsa.org/?page=inscription>

## **Euro-manifestation à Strasbourg**

**le 16 décembre, 13H30**

L'UNSA appelle à participer à l'Euro-manifestation organisée par la Confédération européenne des syndicats (CES) à Strasbourg le 16 décembre prochain à 13h30.

Avec pour slogan « **Priorité aux travailleurs et non aux horaires de travail à rallonge** », cette initiative du mouvement syndical européen vise à obtenir une révision positive de la directive sur le temps de travail.

Avec la CES, l'UNSA milite pour une révision qui respecte les principes fondamentaux tels que des horaires de travail garantissant la santé et la sécurité, une meilleure conciliation de la vie professionnelle avec la vie privée et familiale ainsi que des emplois et des salaires décents. Nous nous opposons résolument à l'accord passé par les États membres de l'Union qui maintient la dérogation à la durée moyenne hebdomadaire de travail de 48h maximum, crée la période inactive du temps de garde et prévoit un « délai raisonnable » pour la prise des repos compensateurs. Cette position des États membres est inacceptable car elle constitue une véritable régression pour les travailleurs et une attaque caractérisée contre l'Europe sociale.

La date de cette manifestation est fixée la veille du vote par le Parlement européen de la révision de la directive en seconde lecture. Il est absolument nécessaire qu'il adopte les amendements du rapport de l'eurodéputé, Alejandro Cercas, qui rejettent les positions des États membres.

L'Euro-manifestation de Strasbourg est la première étape d'une campagne de la CES qui a pour objectif de combattre la crise en donnant la priorité à l'emploi, aux salaires et aux droits des travailleurs et qui va se dérouler avant les élections du Parlement européen de juin 2009.

C'est pourquoi il est important de se mobiliser le 16 décembre.

Le tract est téléchargeable ici [http://www.etuc.org/IMG/pdf\\_Tract-FR-2.pdf](http://www.etuc.org/IMG/pdf_Tract-FR-2.pdf)

Consultez le site « l'UNSA et l'Europe » sur la page d'accueil du site UNSA

<http://europe.unsa.org/>